



PRÉ-REQUIS

L'accès est ouvert aux titulaires d'un M1 (ou équivalent) ou plus dans le domaine de l'écologie, du paysagisme, de l'urbanisme, de la géographie).



CONDITION D'ADMISSION

Candidater sur le site Internet de l'Université Paris-Saclay : www.universite-paris-saclay.fr/formation/master
+ choisir Graduate School : « Biosphera »
+ choisir la mention « Biodiversité, Ecologie et Evolution » puis le M2 concerné pour candidater en ligne
Période de candidature : DE MI-MARS A DEBUT JUIN
Modalités : sur dossier et entretien.

Métiers visés

Les diplômés auront acquis les compétences professionnelles nécessaires pour élaborer un projet intégrant les principes de l'ingénierie écologique et du paysagisme, depuis la définition de la commande jusqu'à la mise en œuvre.

Quelques exemples de métiers :

- + Métiers de l'ingénierie écologique, du paysagisme, de l'urbanisme, de conseil en développement durable, de la concertation, de l'aménagement durable, de la communication liée à l'écologie ;
- + Bureaux d'études en paysagisme ;
- + Bureaux d'études en ingénierie écologique ;
- + Collectivités (ingénierie des continuités écologiques et ingénierie du paysage).

Entreprises partenaires

ELAN, conseil départemental de l'Essonne, Ville de Paris, SNCF réseau, Bureau d'études Thierry Jourdhéuil Paysagistes, Agence Régionale de la Biodiversité, associations AFIE et union professionnelle du génie écologique.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT

BAC +5

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ENVIRONNEMENT
MAS2 AEP



CONTACTS

Contacts filière

Enseignante co-responsable de la formation :
Sophie NADOT
sophie.nadot@universite-paris-saclay.fr
Tél 01 69 15 56 65

Enseignante responsable de la coordination des enseignements :
Anne BREUIL
anne.breuil@paris.fr
Tél 01 53 66 14 00

Enseignant responsable de la mention :
Stéphane BAZOT
stephane.bazot@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat :
Guylaine CLEMENÇON
guylaine.clemencon@universite-paris-saclay.fr
Tél 01 69 15 77 37

Contacts CFA UNION

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :
www.cfa-union.org

MASTER 2 MENTION BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE, ÉVOLUTION PARCOURS M2 APPROCHE ÉCOLOGIQUE DU PAYSAGE

Conception : SandrineDorsemaine.com

université
PARIS-SACLAY
GRADUATE SCHOOL
Biosphera



cfa
UNION

www.cfa-union.org

cfa
UNION



LIEU DE LA FORMATION

Orsay/Saclay
Ecole du Breuil
Sorbonne Université

BAC+5 - MASTER 2 BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE, ÉVOLUTION APPROCHE ÉCOLOGIQUE DU PAYSAGE

MAS2 AEP



TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans le contexte actuel d'urbanisation croissante et de prise de conscience de la nécessité de préserver et valoriser la biodiversité, les espaces verts urbains sont perçus comme des espaces de nature. Le secteur du paysagisme évolue en conséquence, avec une prise en compte croissante de l'écologie scientifique et des concepts de l'ingénierie écologique, et la frontière entre écologues et paysagistes devient ténue.

+ Le parcours Approche écologique du paysage vise à former des **professionnels à l'interface entre écologues et paysagistes**, capables de concevoir et gérer des projets d'aménagement fonctionnant comme des écosystèmes autonomes, avec la maîtrise des outils de l'ingénierie écologique, du paysagisme et de l'ingénierie urbaine ;

+ Les enseignements fournissent des connaissances en écologie, en urbanisme, en méthodologie appliquée au paysage et à l'écologie, et mettent l'humain et sa relation avec la nature au cœur des projets ;

+ Ce parcours s'effectue par la voie de l'alternance et de l'**apprentissage**, permettant une immersion rapide dans le milieu professionnel.



RYTHME DE L'ALTERNANCE

1 an. Volume horaire : 460 heures .

Alternance : De fin septembre de l'année N à fin septembre de l'année N+1. Alternance de périodes de 3-4 semaines en entreprise et en formation jusqu'à mi-avril puis période en entreprise.

Pour plus d'informations
sur le financement de nos formations

www.cfa-union.org
<http://site.cfa-union.org/pages/financement>



PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances en écologie et urbanisme		
	Mise à niveau en écologie	20 h
Ingénierie et services écologiques	Notions fondamentales en ingénierie écologique	50 h
Milieux aquatiques : qualité et gestion	Fonctionnement des écosystèmes aquatiques d'eau douce en vue de leur étude et leur gestion ; réglementations en vigueur dans la gestion des milieux aquatiques	50 h
Urbanisme	Techniques et arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains	50 h
Méthodologies en écologie et projet de paysage		
Nature, humains, paysage	Identifier et déterminer son positionnement par rapport à la nature en tant qu'être humain. Intervenants de domaines variés : anthropologues, artistes, paysagistes, philosophes, écologues	35 h
Etude paysagère appliquée	Intégration des connaissances d'écologie et d'urbanisme acquises dans les autres enseignements dans un projet d'aménagement paysager	70 h
Gestion de projet	Outils nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet d'aménagement paysager. Maîtrise du langage, de l'ingénierie et des procédures réglementaires (notamment connaissance des marchés publics)	35 h
Mise en situation		
Projet tuteuré	Travail en petit groupe et en autonomie partielle autour d'un projet au thème défini par l'équipe pédagogique. Enseignement présentiel : conférences, formation aux SIG (systèmes d'information géographique), séances en anglais de mise en situation	150 h
Entreprise	Travail en entreprise autour des missions confiées par l'employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage et correspondant à la thématique de la formation	38 semaines
TOTAL		460 h